

# LA BIODIVERSITE BAS-NORMANDE EN CHIFFRES

Octobre 2010



Ophrys abeille - © PNR du Perche

**La biodiversité désigne les différentes formes du vivant à toutes les échelles (gènes, espèces, écosystèmes) ainsi que la diversité des relations que les êtres vivants entretiennent entre eux et avec leur milieu. L'Homme fait partie intégrante de cette biodiversité mais il influe aussi beaucoup sur elle.**

La biodiversité est indispensable à notre vie sur Terre. Pourtant, de nombreuses menaces pèsent sur elle (changement climatique, espèces invasives<sup>1</sup>, artificialisation des sols, ...). La vitesse de disparition des espèces est actuellement de 100 à 1000 fois supérieure au taux d'extinction moyen, observé au cours des temps géologiques.

## Les espèces bas-normandes

On estime que **10 000 à 25 000 espèces sont présentes en Basse-Normandie** dont seulement 6 000 à 10 000 connues et identifiées.

Plus précisément, en Basse-Normandie, ont été notamment recensées :

- 1520 espèces de flore vasculaire (\*) : ce chiffre est supérieur à l'ensemble de la flore du Royaume-Uni !
- 177 espèces d'oiseaux nicheurs,
- 55% des espèces françaises de chauves-souris,
- 50% des espèces françaises d'amphibiens,
- 30% des espèces françaises de reptiles.

Une partie de cette importance **diversité spécifique** est **en danger** : environ 20% des espèces de plantes présentes en Basse-Normandie sont menacées et on compte déjà près de 4% des espèces de plantes présumées disparues depuis 1930 (\*). Le nombre d'espèces messicoles (fleurs annuelles sauvages, compagnes des cultures) a régressé de 40% entre le début du XX<sup>ème</sup> siècle et 1970 (\*).

Pour protéger les espèces les plus fragiles, des listes nationales et régionales ont été établies par des experts : 10% des espèces de plantes présentes en Basse-Normandie sont protégées (\*). C'est aussi le cas de nombreuses espèces animales (par exemple, toutes les espèces d'amphibiens et de reptiles présentes en Basse-Normandie sont protégées).

## A l'échelle des écosystèmes...

La Basse-Normandie abrite une importante **diversité de milieux naturels** : dunes, falaises littorales, landes, tourbières, prairies humides, pelouses calcaires, forêts... autant de milieux qui contribuent à la diversité des paysages de Basse-Normandie. Beaucoup de ces milieux présentent un caractère remarquable : 18% du territoire régional fait d'ailleurs partie de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) qui recense les secteurs à la biodiversité la plus remarquable.

Mais les **menaces** qui pèsent sur les milieux naturels sont également importantes : on estime que près de 65% des habitats<sup>2</sup> présents en Basse-Normandie sont rares ou en raréfaction (\*).



Forêt domaniale des Andaines - © PNR Normandie-Maine

<sup>1</sup>espèce invasive : espèce « exotique », importée pour sa valeur ornementale, qui, en proliférant, transforme et altère les milieux naturels de manière plus ou moins irréversible.

<sup>2</sup>habitat : partie d'un milieu défini par la présence d'un ensemble d'espèces caractérisées par des conditions écologiques, physiques et géographiques.

Une partie de ces espaces font l'objet d'une protection réglementaire (on dénombre notamment 8 Réserves Naturelles Nationales et 3 Réserves Naturelles Régionales en Basse-Normandie) ou d'un statut particulier (par exemple, 15% du linéaire de littoral de la Manche et du Calvados est protégé par le Conservatoire du Littoral et près de 10% de l'espace terrestre est en Natura 2000<sup>3</sup>).

## Des caractéristiques du territoire, sources de biodiversité

Certaines caractéristiques du territoire bas-normand favorisent la biodiversité. En particulier, la Basse-Normandie, c'est :

- 18 000 km de rivières et de ruisseaux,
- 12,5 % du territoire régional en zones humides,
- plus de 100 000 km de haies, ce qui représente en moyenne 8 km de haies/km<sup>2</sup>,
- 46% des surfaces agricoles en herbe en 2009 (\*\*),
- un taux de boisement d'environ 11% mais avec une répartition inégale : de 7% dans la Manche à 17% dans l'Orne (\*\*).

## L'évolution du territoire impacte directement la biodiversité bas-normande

### Territoires ruraux

La préservation de la biodiversité ne consiste pas seulement à protéger des espèces. Il faut aussi assurer la pérennité de leurs milieux de vie. L'enjeu premier en matière de conservation de la biodiversité porte donc sur la lutte contre la destruction, l'altération ou la modification des milieux favorables à la vie sauvage.

Les activités agricoles jouent un rôle majeur dans la gestion du vivant. En Basse-Normandie, plus des trois quarts du territoire sont consacrés aux activités agricoles mais les pratiques évoluent :

- les **surfaces toujours en herbe** (STH) en Haute et Basse-Normandie ont diminué de 31% entre 1979 et 2007 (\*\*),
- le **linéaire de haies** a régressé de 38% entre 1972 et 1997,
- le nombre d'arbres en verger haute-tige a été divisé par 3 entre 1980 et 2003,
- le nombre de poiriers des vergers normands a baissé de 38,5% entre 1990 et 2003.

A contrario, les **superficies en agriculture biologique**, très favorables à la biodiversité, augmentent progressivement (2,3% de la Surface Agricole Utile en 2009) : la diversité végétale dans les exploitations agricoles biologiques est, en effet, supérieure de 85% à celle des autres exploitations agricoles.

Les surfaces en forêt ont également augmenté de 11% entre 1989 et 2001.

### Urbanisation

Les **sols artificialisés** représentent 10% du territoire régional mais ils se sont accrus de 20% entre 1993 et 2004 (principalement dans le département de la Manche où l'augmentation atteint même 25%). C'est sur le littoral que l'évolution est la plus forte : l'**accroissement des surfaces urbanisées** sur le littoral du Calvados et de la Manche a atteint 20% entre 1977 et 1994.

Toutes ces évolutions font que les milieux naturels sont de plus en plus fragmentés par les activités humaines. Les réflexions en matière de conservation de la biodiversité s'orientent de plus en plus vers une approche globale, intégrant les déplacements des espèces d'un milieu à un autre : c'est le concept de « continuités écologiques<sup>4</sup> », aussi appelées « trames vertes et bleues ». Il ne s'agit plus de s'intéresser qu'à la biodiversité la plus remarquable mais bien de prendre en compte l'ensemble des espèces et des milieux naturels, y compris les plus ordinaires qui participent à l'équilibre général (à titre d'exemple, on considère que 60 à 70% des espèces de la flore bas-normande sont présentes sur les bords de route).

<sup>3</sup>Natura 2000 : réseau écologique européen de sites naturels visant à assurer le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation satisfaisant.

<sup>4</sup>continuités écologiques : ensemble de milieux qui relient entre eux les habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces.

## Les usages de la biodiversité

La **totalité de l'alimentation humaine provient de la biodiversité**. La biodiversité est donc une **ressource** qui permet à la Basse-Normandie d'être la 3<sup>ème</sup> région française pour la production laitière et l'élevage bovin et la 1<sup>ère</sup> région française pour l'élevage équin. Le bocage normand représente également 40% du verger cidricole français.

Son positionnement en tant que région littorale permet à la Basse-Normandie de tirer aussi profit des **ressources maritimes** : elle est la 1<sup>ère</sup> région conchylicole française (avec 25% de la production nationale) et la 2<sup>ème</sup> région française pour la pêche (plus de 37 000 t débarquées par an).

### L'exemple de la Baie du Mont Saint-Michel

Les marais salés forment de grandes surfaces recouvertes d'Obione, une espèce végétale très commune. La production de matière organique et de nutriments issus de la décomposition de l'Obione viennent enrichir les vasières voisines des marais salés et est à l'origine de la forte productivité de la Baie du Mont Saint-Michel qui est capable de produire chaque année en moyenne 10 000 tonnes de moules commercialisées (premier centre français d'élevage de moules de Bouchot), 4 à 6 000 tonnes d'huîtres et qui permet l'élevage des fameux moutons de prés salés...



© CRBN

La biodiversité bas-normande est aussi **un élément identitaire de la Basse-Normandie touristique** et permet d'attirer des visiteurs : 70 000 visiteurs par an à Chausey, 30 000 par an à la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot, 30 000 par an à la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, ...

La biodiversité a donc une importance économique pour la Basse-Normandie ; elle est également source de « services » pour l'Homme. Mais il convient aussi de la protéger pour des raisons éthiques ou affectives : c'est un patrimoine au même titre que le patrimoine culturel !

## Sources et ressources sur la biodiversité



La Perrière - © Alizari Images

L'ensemble des données présentées dans ce document sont **issues du diagnostic de la stratégie de la Région pour la biodiversité**, à l'exception des mentions (\*) et (\*\*) qui indiquent des données provenant respectivement du Conservatoire Botanique National de Brest et du recensement Agreste de la DRAAF.

L'intégralité du diagnostic de la stratégie de la Région pour la biodiversité est téléchargeable sur : <http://www.cr-basse-normandie.fr/index.php/batir-une-eco-region/environnement/patrimoine-naturel-et-biodiversite/biodiversite>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des structures spécialisées, dont certaines disposent d'un partenariat conventionné avec la Région, et notamment auprès :

- de l'antenne de Basse-Normandie du Conservatoire Botanique National de Brest pour les données flore et habitats ([www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)),
- du Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels (CFEN) de Basse-Normandie pour la gestion de milieux naturels, les mares et les espèces invasives ([www.cfen-bassenormandie.org](http://www.cfen-bassenormandie.org)),
- du groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA) pour les données sur les invertébrés ([www.gretia.org](http://www.gretia.org)),
- du Groupe Ornithologique Normand (GONm) pour les données sur les oiseaux ([www.gonm.org](http://www.gonm.org)),
- du Groupe Mammologique Normand (GMN) pour les données sur les mammifères,
- des Parcs naturels régionaux (PNR) pour des informations précises sur leur territoire ([www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr); [www.le-perche.org](http://www.le-perche.org); [www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)),
- du Conservatoire du Littoral pour des informations sur le littoral bas-normand ([www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)),
- du GRAINE et des CPIE pour des actions d'éducation à l'environnement sur la biodiversité ([www.graine-bassenormandie.net](http://www.graine-bassenormandie.net); [www.cpievdo.fr](http://www.cpievdo.fr)).